

La norme NF C 15-100

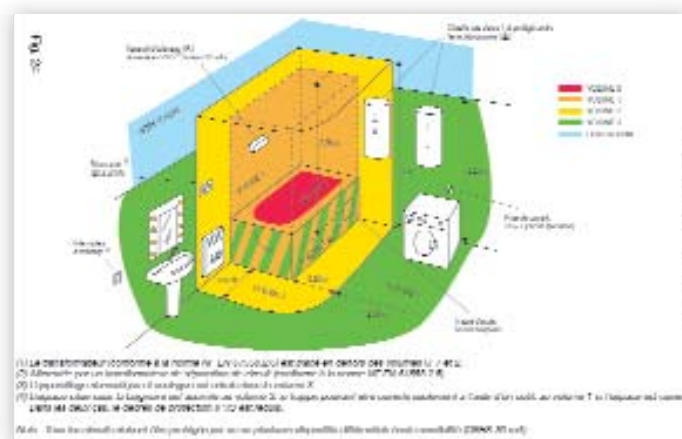
“version 2002” en bref

Plus rationnelle et plus facile à lire, la nouvelle version de la norme NF C 15-100 prend en compte l'évolution des besoins des usagers, des matériels électriques et des techniques de mise en œuvre.

Homologuée le 5 novembre 2002 par le directeur de l'Afnor, la nouvelle norme NF C 15-100, éditée par l'UTE (Union technique de l'électricité), s'applique à tous les permis de construire déposés après le 31 mai 2003. Intégrant les deux amende-

ments et les 45 interprétations de l'ancienne version, elle se veut plus rationnelle et plus facile à lire grâce, notamment, au regroupement des chapitres.

En ce qui concerne la partie 7-771 (habitations), la grande nouveauté est la prise en compte des rénovations complètes et des besoins de l'utilisateur. La présence d'un point d'éclairage en plafond dans le séjour, la cuisine et chacune des chambres, devient obligatoire. Le nombre de prises électriques par pièce s'accroît : un socle par tranche de 4 m² pour le séjour, avec un minimum de cinq prises de courant, par exemple. En cuisine, il est demandé six socles dont quatre en plan de travail. La nouvelle version de la norme précise les “zones interdites” (proximité du bac de l'évier, des feux et plaques de cuisson). Attention ! Les prises de courant à griffes seront interdites à partir du 1^{er} juin 2004. Date à partir de laquelle les socles de prises de courant supérieures à 16 A devront être à obturateurs d'alvéoles (les socles placés à plus de 1,40 m du sol ou équipés d'un volet sont tolérés d'ici là). Toute l'installation doit dorénavant être protégée par un différentiel 30 mA. Le calibrage des disjoncteurs selon la section des conducteurs passe à 16 A, 20 A et 32 A pour des sections respectives de 1,5 mm², 2,5 mm² et 6 mm². Trois types de circuits spécialisés sont à prévoir : un circuit 32 A, trois circuits spécialisés avec socle de prises de courant pour certains appareils (four, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge et congélateur) et des circuits spécialisés supplémentaires (appareil de chauffage salle de bains, circuits extérieurs, etc.). Obligatoire pour les matériels susceptibles de générer des courants à composante continue (que ne “voient” pas les différentiels classiques de type AC), un dispositif différentiel de type A 40 A



Extrait du mémento Promotelec (20^e édition)

doit maintenant protéger le circuit spécialisé de la cuisinière (ou plaque de cuisson) et le circuit spécialisé du lave-linge. La protection parafoudre devient obligatoire dans certains cas, selon le type d'alimentation du bâtiment et le niveau céramique de sa région.

Pour la partie 7-701 (salles de bains), la principale nouveauté est la modification des volumes de protection. Les 2,25 m de hauteur du niveau 1 se comptent dorénavant à partir du fond de la baignoire ou du receveur de douche. Le niveau 2 vient recouvrir le niveau 1 jusqu'à une hauteur de 3 m en partant du sol. L'espace sous la baignoire est un volume 3 s'il est fermé et un volume 1 s'il est ouvert. Dans tous les cas, le matériel employé sous la baignoire est de type IP x 3. Le chauffe-eau à accumulation s'installe uniquement dans le volume 3 ou hors volume. En cas d'impossibilité, il est toléré dans le volume 2 (ou dans le volume 1 s'il est horizontal et placé le plus haut possible) conjointement à des canalisations métalliques et un dispositif de protection différentielle haute sensibilité (DDRHS). L'installation d'un chauffe-eau instantané est possible en volume 1 ou 2 en présence de canalisations métalliques et d'un DDRHS.

Fil Pilote, nouvelle formule

Adressez vos suggestions à Promotelec - Fil Pilote, Tour Chantecoq, 5, rue Chantecoq - 92800 Puteaux

journal *Relations Elec* du CFE. Une étude de lectorat est en cours pour en définir l'évolution. Toutes les propositions des lecteurs de *Fil Pilote* seront les bienvenues. Le recours à la publicité devrait financer l'accroissement prévisible de la pagination du nouveau *Fil Pilote* ainsi que l'augmentation de sa diffusion.

- Promotelec pourra également participer à l'organisation ponctuelle de manifestations ou de salons professionnels pour des donneurs d'ordre tels qu'EDF.

Librairie Promotelec
Tour Chantecoq - Rez-de-chaussée
5, rue Chantecoq - 92800 Puteaux
Tél. : 01 41 97 42 54
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 13h et de 14h à 17h (vendredi 16h30)

- **Contacts :**
- **Vincent Talon, Promotelec**
e-mail : vincent.talon@promotelec.com
 - **UTE (Union technique de l'électricité)**
Immeuble Volta
33, avenue du Général-Leclerc
BP23
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex
Tél. : 01 40 93 62 00
Fax : 01 40 93 89 24
e-mail : ute@ue.asso.fr